

ATSEM

L'ENGAGEMENT
DES PERSONNELS
NE SUFFIT PLUS,

LA RECONNAISSANCE S'IMPOSE !



LES ATSEM (AGENTS TERRITORIAUX SPÉCIALISÉS DES ECOLES MATERNELLES) JOUENT UN RÔLE ESSENTIEL AUPRÈS DES ENFANTS ET DES ENSEIGNANT.ES QU'ELLES ASSISTENT AU QUOTIDIEN.

Les ATSEM sont des agents indispensables au fonctionnement de l'école maternelle. **Chaque jour ils-elles accompagnent les enfants dans leurs apprentissages et leur autonomie**, assistent les enseignant.es dans les activités pédagogiques, assurent l'hygiène, la sécurité et le bien-être des enfants, assurent la propreté des locaux et l'entretien des matériels pédagogiques.



Exercé très majoritairement par des femmes, le métier est marqué par la précarité, les temps de travail non complets subis, la diversité des missions, l'absence de plannings annuels clairs, l'usure professionnelle liées à la charge mentale et aux conditions de travail qui devraient être mieux prises en compte et reconnues.

Leur rôle reste encore trop souvent invisible, sous-estimé et insuffisamment reconnu, alors même qu'il est essentiel au service public de l'éducation. Pourtant, cette dimension éducative est encore trop peu reconnue institutionnellement.

La FSU Territoriale revendique le départ à la retraite anticipée pour les personnels en contact régulier avec des populations fragiles ou difficiles, notamment les ATSEM, en passant de la catégorie sédentaire (64 ans) à la catégorie active (59 ans).

IL EST URGENT D'AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VALORISER LE MÉTIER D'ATSEM !

LA FSU TERRITORIALE REVENDIQUE :

- **Le passage immédiat des ATSEM en catégorie B.**
- **Dans l'attente**, la possibilité pour chaque ATSEM d'obtenir le plus haut grade de la catégorie C de la filière Technique (Agent.e de Maîtrise Principale.e).
- **Un.e ATSEM par classe**
- **La fin des temps non complets subis** et des affectations d'agent.es « faisant fonction »
- **La reconnaissance de la pénibilité** par le reclassement des ATSEM en catégorie Active
- **Le remplacement systématique** dès la première journée d'absence
- **La prise en compte de la totalité de la durée de la journée de travail** en cas d'absence sur une période scolaire
- **Des temps de préparation pédagogique, de concertation et de formation** communs enseignant.es/ATSEM et équipes d'animation/ATSEM intégrés au temps de travail effectif
- **La traduction concrète de l'appartenance à la communauté éducative** par la présence des ATSEM avec voix délibératives au Conseil d'école
- **La professionnalisation des conditions d'exécution du nettoyage** (formation, matériel adapté, produits écologiques).

La FSU Territoriale saura, comme elle l'a toujours fait, porter les revendications légitime des ATSEM auprès des employeurs et du gouvernement afin qu'ils-elles puissent enfin être reconnu.es comme indispensables au développement des enfants dans les écoles maternelles.



La FSU Territoriale

22 rue Malmaison 93 170 Bagnolet

01 41 63 27 59 contact@snuter-fsu.fr

snuter-fsu.fr [lafsuterritoriale](https://www.facebook.com/lafsuterritoriale)

[@fsu-territoriale.bsky.social](https://twitter.com/fsu-territoriale)



**Engagé-es
au quotidien**



CHEFS DE CUISINE ET AGENTS DE RESTAURATION, AGENTS D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE : DES MÉTIERS **ESSENTIELS** DE L'ÉCOLE, **TROP SOUVENT OUBLIÉS !**

DES RÔLES CLÉ DANS LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

A flux tendu, voire en sous-effectif chronique, des milliers d'agents de la fonction publique territoriale travaillent au quotidien pour faire de l'éducation des enfants une des priorités absolues dans nos communes.

**SANS UN ACCUEIL DE QUALITÉ UNE RESTAURATION SOIGNÉE, UN
ENTRETIEN PARFAIT DES LOCAUX ACCUEILLANT LES ENFANTS,
L'APPRENTISSAGE DE LA VIE EN COMMUNAUTÉ S'EN TROUVERAIT
AFFECTÉE POUR CES DERNIERS.**

Cuisiniers, aides de cuisine, agents d'entretien, agents périscolaires, animateurs : tous sont des métiers à responsabilités qui garantissent à nos enfants sécurité alimentaire et éducation égalitaire, solidaire et laïque... Malheureusement, les conditions de travail sont parfois compliquées et les métiers rarement reconnus : matériel parfois vétuste, charge mentale importante, horaires et congés contraints, pression des employeurs sur les coûts et les grammages dans les cantines.

LA FSU TERRITORIALE DEMANDE LA RECONNAISSANCE DES MÉTIERS ESSENTIELS AU FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES :

-  **Revalorisation des grilles** et des primes (RIFSEEP)
-  **Reconnaissance des responsabilités** réelles de chaque métier
-  **Renforcement des équipes**
-  **Formations adaptées** et régulières
-  **Matériel et locaux** à la hauteur des missions
-  **Participation aux décisions** sur les menus, les achats, l'organisation

LA FSU TERRITORIALE
Unies pour agir

Comme des milliers de collègues partout en France, faites confiance aux candidates et candidats de la FSU Territoriale lors des élections du 10 décembre 2026 pour défendre vos droits et obtenir de réelles avancées pour les métiers de la Petite Enfance et de l'École en général.



La FSU Territoriale

22 rue Malmaison 93 170 Bagnolet

01 41 63 27 59  contact@snuter-fsu.fr

 snuter-fsu.fr  [lafsuterritoriale](https://www.facebook.com/lafsuterritoriale)

 [@fsu-territoriale.bsky.social](https://twitter.com/fsu-territoriale.bsky.social)



**Engagé-es
au quotidien**